

Fort – de – France, le 12 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEADER : Appel à projets - Mesure 5.2.1 dédiée à l'aide pour la reconstitution du potentiel d'exploitation

La Collectivité Territoriale de Martinique lance un appel à projets visant à soutenir les agriculteurs ou groupements d'agriculteurs pour la reconstitution du potentiel de production, suite à la sécheresse de 2020.

Le dépôt des dossiers est ouvert du 12 octobre au 27 novembre 2020.

Il s'agit d'accompagner les initiatives de pérennisation des exploitations agricoles, en soutenant les agriculteurs dans leurs efforts de prévention des risques et en les aidant à reconstituer leur potentiel de production endommagé après des événements naturels extrêmes.

Le taux d'aide publique sera de 100 % du montant des coûts éligibles.

Des dispositions particulières, précisées au cahier des charges, sont prises pour l'élevage concernant les dépenses liées à la reconstitution du cheptel de **reproducteurs en pâturage**.

L'opération de plantation pour la banane est aidée à hauteur de 50% du cout forfaitaire, et à hauteur de 65% pour la canne à sucre et le verger.

Les dossiers de demandes d'aides à ce dispositif sont disponibles sur le site www.europe-martinique.com

Ils sont à déposer par courrier **au plus tard le 27 NOVEMBRE 2020** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CTM – Direction des Fonds Européens

Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France

Courriel : aap.europe@collectivitedemartinique.mq

Contact Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO
ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq / nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq
Collectivité Territoriale de Martinique
Direction des Fonds Européens
Immeuble Pyramide, 165-167, Route des Religieuses, 97200 Fort-de-France